


Le niveau 1, pré-Covid-19, ne figure pas dans ce tableau.

Le niveau 2 est celui en place de début juillet au 25 octobre 2020.

Le niveau 3 est l'actuel (plan ORCA) équivalent aussi au 1er stade du déconfinement (mai et juin 2020).

Le niveau 4 est équivalent à celui du semi-confinement (mars et avril 2020).

en couleur = en vigueur	Pour accéder à tous les documents en lien avec le COVID, cliquer à droite sur le  et allez dans documents liés		
	Niveau 2 Etat de vigilance -> système cantonal sous pression	Niveau 3 Crise cantonale	Niveau 4 Système national sous pression, semi-confinement
Lead général	Gestion par le Canton / Confédération en appui	Gestion par le Canton / Confédération en appui	Gestion par la Confédération / Canton en appui
Lead santé	DSAS - OMC, HPCI / OFSP	DSAS - OMC, Région du centre, HPCI / OFSP	OFSP / DSAS - OMC, Région du centre, HPCI
Directive cantonale	Mesures en vigueur	Plan ORCA, état de nécessité au niveau cantonal	Etat de nécessité prononcé par la Confédération
Lead ESE	DGCS	DGCS	DGCS
Directives DSAS/DGCS	Lien HPCi - CoVID-19 - EMS-EPSM-ESE-CAT- Prise en charge d'un résident CoVID-19 et plan de continuité	Lien HPCi - CoVID-19 - EMS-EPSM-ESE-CAT- Prise en charge d'un résident CoVID-19 et plan de continuité	Lien HPCi - CoVID-19 - EMS-EPSM-ESE-CAT- Prise en charge d'un résident CoVID-19 et plan de continuité
	DGCS - directives_DSAS_EMS_ESE_EPSM Réf. Qualios 1820	DGCS - directives_DSAS_EMS_ESE_EPSM Réf. Qualios 1820	DGCS - directives_DSAS_EMS_ESE_EPSM Réf. Qualios 1820
Coordination ESE	AVOP	AVOP	AVOP
Lead EBHL	Equipe de direction	Task force Covid-19 hebdomadaire	Task force Covid-19 2 à 3X/semaine
Piquet socio-éducatif	Non	Weekends, MJH et Prairie	Weekends et nuits, MJH et Prairie
Directives EBHL	Covid-19 Directives Institutionnelles Réf. Qualios 1634	Covid-19 Directives Institutionnelles Réf. Qualios 1634	Covid-19 Directives Institutionnelles Réf. Qualios 1634
Séance avec Médecin responsable	Mensuel	2X/mois	Hebdomadaire
Groupes, foyers, appartements en quarantaine	Groupes en quarantaine Réf. Qualios 1825	Groupes en quarantaine Réf. Qualios 1825	Groupes en quarantaine Réf. Qualios 1825

	Niveau 2 Etat de vigilance -> système cantonal sous pression	Niveau 3 Crise cantonale	Niveau 4 Système national sous pression, semi-confinement
MESURES GENERALES EBHL			
Contacts entre bénéficiaires	Contacts internes-externes limités	Pas de contact internes-externes, sauf exceptions	Pas de contact internes-externes
Accès aux bâtiments	Ouverts, traçage des personnes externes, bornes de désinfection aux entrées principales	Ouverts, accès limité, traçage des personnes externes, bornes de désinfection aux entrées principales	Accès par 1 entrée par bâtiment, bornes de désinfection aux entrées, contrôle, traçage et T° des personnes externes
Distance de protection	1,5 mètre (aussi durant les repas)	1,5 mètres (aussi durant les repas)	1,5 mètre (aussi durant les repas)
Port du masque	Durant l'accompagnement + pour tous les collaborateurs et les externes à l'intérieur des bâtiments + transports	Durant l'accompagnement + pour tous les collaborateurs, les bénéficiaires qui le supportent et les externes à l'intérieur des bâtiments + transports	Durant l'accompagnement + pour tous les collaborateurs, les bénéficiaires qui le supportent et les externes à l'intérieur des bâtiments + transports
Hygiène des mains	Régulière et à chaque entrée dans un bâtiment	Régulière et à chaque entrée dans un bâtiment	Régulière et à chaque entrée dans un bâtiment
Aération des locaux	Régulière, avant et après chaque séance, etc.	Régulière, avant et après chaque séance, etc.	Régulière, avant et après chaque séance, etc.
Salles de réunion de l'institution	Maximum de personnes inscrit sur la porte, aération régulière Réf. Qualios 1824	Maximum de personnes inscrit sur la porte, aération régulière Réf. Qualios 1824	Maximum de personnes inscrit sur la porte, aération régulière Réf. Qualios 1824
Stock de matériel de protection	Selon directive cantonale	Selon directive cantonale	Selon directive cantonale
Transports publics	Avec masque pour tous	Avec masque pour tous	Interdits sauf exception et avec masque pour les bénéficiaires, avec masque pour les collaborateurs
Transports avec bus EBHL	Masque pour les accompagnants, 6 personnes maximum dans les bus	Masque pour les accompagnants et les bénéficiaires qui le supportent, max. 6 personnes avec masque, 5 si une personne ne l'a pas	Masque pour les accompagnants et les bénéficiaires qui le supportent, max. 5 personnes avec masque, 4 si une personne ne l'a pas
Parking	Plan de mobilité suspendu	Plan de mobilité suspendu	Plan de mobilité suspendu

	Niveau 2 Etat de vigilance -> système cantonal sous pression	Niveau 3 Crise cantonale	Niveau 4 Système national sous pression, semi-confinement
Directives spécifiques en lien avec Covid-19	Quarantaine et Covid-19 Réf. Qualios 1635	Quarantaine et Covid-19 Réf. Qualios 1635	Quarantaine et Covid-19 Réf. Qualios 1635
	Manipulation du linge & désinfection Réf. Qualios 1589	Manipulation du linge & désinfection Réf. Qualios 1589	Manipulation du linge & désinfection Réf. Qualios 1589
Personnel ayant une suspicion Covid-19	Dépistage – isolement à domicile jusqu’à réception du résultat	Dépistage – isolement à domicile jusqu’à réception du résultat	Dépistage – isolement à domicile jusqu’à réception du résultat
Personnel atteint de Covid-19, mesures	Isolement de minimum 10 jours, retour 48 heures après l'arrêt des symptômes	Isolement de minimum 10 jours, retour 48 heures après l'arrêt des symptômes	Isolement de minimum 10 jours, retour 48 heures après l'arrêt des symptômes
Personnel ayant eu un contact avec Covid-19 positif	Quarantaine pour personnes vivant sous le même toit ou relation intime si ordonnée par OMC, test dès l'apparition de symptômes	Quarantaine pour personnes vivant sous le même toit ou relation intime si ordonnée par OMC, test dès l'apparition de symptômes	Quarantaine pour personnes vivant sous le même toit ou relation intime si ordonnée par OMC, test dès l'apparition de symptômes
Personnel effectuant des remplacements ou actif sur plusieurs lieux	Sur les sites de l'institution	Sur un seul site (MJH, PRA ou MDC)	Sur un secteur (géographique ou autre) défini par le supérieur hiérarchique
Personnel, renforts	i) Pool interne; ii) temporaires (Adecco, Medicalis, Randstad)	i) Pool interne; ii) temporaires (Adecco, Medicalis, Randstad); iii) plateformes cantonales (écoles de soins, PCi, etc.), Service civil	i) Pool interne; ii) temporaires (Adecco, Medicalis, Randstad); iii) plateforme interne; iv) plateformes cantonales (écoles de soins, PCi, etc.), Service civil
Personnel, télétravail	Limité	Recommandé si la fonction le permet	Recommandé si la fonction le permet
Personnel à risque	Selon directive du Conseil Fédéral	Selon directive du Conseil Fédéral	Selon directive du Conseil Fédéral
Réunions et interventions des commissions institutionnelles	Possibles, avec règles	Limitées, avec règles	Annulées
Formations	Selon nombre de personnes autorisées dans la salle, avec règles	10 personnes maximum dans la salle, avec règles	Reportées
Fournisseurs/prestataires externes (irréguliers ou temporaires)	Annonce à la réception MDC si pénètrent dans les bâtiments, sauf cuisines, maintenance, santé, intendance (directement) - traçage	Annonce à la réception MDC si pénètrent dans les bâtiments, sauf cuisines, maintenance, santé, intendance (directement) - traçage	Ne pénètrent pas dans les bâtiments, sauf exceptions - traçage

	Niveau 2 Etat de vigilance -> système cantonal sous pression	Niveau 3 Crise cantonale	Niveau 4 Système national sous pression, semi-confinement
CDL (Centre de loisirs)	Ouvert, nombre de personnes limité, avec règles	Ouvert aux résidents uniquement, nombre de personnes limité, avec règles	Fermé
Manifestations (anniversaires, cérémonies religieuses, obsèques, etc.)	Ouvertes, avec règles	Ouvertes aux résidents et accompagnants uniquement, pas de mélange entre MJH et Prairie, nombre de personnes limité, avec règles	Annulées, sauf exceptions
Fêtes internes EBHL	Annulées sous leurs formes conventionnelles	Annulées sous leurs formes conventionnelles, pas d'externes	Annulées
HEBERGEMENT			
Contacts entre résidents et avec les bénéficiaires externes	Contacts limités entre résidents (internes) et bénéficiaires externes	Pas de contacts entre résidents (internes) et bénéficiaires externes, sauf exceptions, contacts limités entre sites et bâtiments selon indications	Pas de contacts entre résidents et bénéficiaires externes ni entre résidents sur site et résidents hors-murs, contacts limités entre groupes
Résidents : admissions et transferts	Possibles, selon directive DSAS_EMS_EPSM_ESE	Possibles, selon directive DSAS_EMS_EPSM_ESE - Réf. Qualios 1820	Urgences uniquement, selon directive DSAS_EMS_EPSM_ESE
Accueils temps partiels et courts séjours	Possibles, selon directive DSAS_EMS_EPSM_ESE	Possibles, selon directive DSAS_EMS_EPSM_ESE - Réf. Qualios 1820	Avec quarantaine, selon directive DSAS_EMS_EPSM_ESE
Résident ayant une suspicion Covid-19	Dépistage – isolement dans la chambre – confinement du groupe selon directives santé ou piquet de direction, voir recommandations HPCI	Dépistage – isolement dans la chambre – confinement du groupe selon directives santé ou piquet de direction, voir recommandations HPCI	Dépistage – isolement dans la chambre – confinement du groupe selon directives santé ou piquet de direction, voir recommandations HPCI
Résident atteint de Covid-19, prise en charge	En isolement dans la chambre, transfert au CHUV si nécessaire	En isolement dans la chambre, transfert au CHUV si nécessaire	Création Unité d'accueil d'urgence si plus de 3 lieux de vie touchés, transferts au CHUV si nécessaire
Résident ayant eu un contact avec Covid-19 positif	Quarantaine si gestes barrières pas appliqués, test selon directives OMC	Quarantaine, test selon recommandations HPCI	Quarantaine, test selon recommandations HPCI

	Niveau 2 Etat de vigilance -> système cantonal sous pression	Niveau 3 Crise cantonale	Niveau 4 Système national sous pression, semi-confinement
Prise en charge des autres résidents lors de la découverte d'un cas Covid-19	Dépistage chez les autres résidents, périmètre à définir avec HPCI	Dépistage chez les autres résidents, périmètre à définir avec HPCI	Dépistage chez les autres résidents, périmètre à définir avec HPCI
Visites (parents, proches...)	Oui, annoncées, 2 personnes max. - selon directive DSAS_EMS_EPSM_ESE	Oui, annoncées, 2 personnes max., hors du lieu de vie si possible - selon directive DSAS_EMS_EPSM_ESE - Réf. Qualios 1589	Oui, limitées et annoncées, 2 personnes max., hors du lieu de vie si possible - selon directive DSAS_EMS_EPSM_ESE
Sorties en ville	Oui, avec consignes	Oui, limitées ou si urgence, avec consignes	Seulement si urgence, limitées pour internes hors-murs, avec consignes
Sorties de weekend	Oui, évaluation de la situation par l'équipe SE avec les proches avant le départ - selon directive DSAS_EMS_EPSM_ESE	Oui, évaluation de la situation par l'équipe SE avec les proches avant le départ - selon directive DSAS_EMS_EPSM_ESE - Réf. Qualios 1589	Exceptionnelles, évaluation de la situation par l'équipe SE, validation de la hiérarchie
Camps EBHL	Oui, demande pour l'étranger	Oui, en Suisse et pas dans un hôtel (location uniquement)	Non
Camps avec autres associations	Oui, demande pour l'étranger	Non	Non
Directive camps et sorties	Covid-19 Camps et séjours en famille Réf. Qualios 1597	Covid-19 Camps et séjours en famille Réf. Qualios 1597	Covid-19 Camps et séjours en famille Réf. Qualios 1597
Séances de réseau	Oui, dans le respect des mesures	Seulement réseaux importants	Seulement réseaux urgents
Prestataires externes hébergement	Oui, dans le respect des mesures	Oui, dans le respect des mesures - traçage	Seulement urgences et physiothérapie respiratoire - traçage
Cafétérias	Ouvertes, avec règles	Ouvertes, avec règles	Fermées
ADP (Ateliers de développement personnel)	Ouverts, limitation des mélanges MJH et Prairie	Ouverts, pas de mélange MJH et Prairie, voire de bâtiments, sauf exceptions	Ouverts, par groupe, nombre de bénéficiaires limité
Piscine	Ouverte pour personnes autonomes	Ouverte pour résidents autonomes	Fermée
Animation	Ouverte, limitation des mélanges MJH et Prairie	Ouverte, pas de mélange MJH et Prairie	Fermée

	Niveau 2 Etat de vigilance -> système cantonal sous pression	Niveau 3 Crise cantonale	Niveau 4 Système national sous pression, semi-confinement
THERAPIES ET SANTE			
Piquet infirmier	Par téléphone	Par téléphone ou sur site selon exigences de la situation	Sur site
Thérapies (psychologie, musicothérapie, arthérapie)	Ouvertes, avec règles	Ouvertes aux résidents ; les travailleurs sont reçus exclusivement à MDC ; avec règles	En visioconférence/téléphone. En présentiel, uniquement les urgences dans une salle du bâtiment du LV, avec règles.
Groupes thérapeutiques (psychologie, musicothérapie, arthérapie)	Ouverts, nombre de personnes limité, avec règles, limitation des mélanges MJH-Prairie	Ouverts aux résidents uniquement, pas de mélange entre MJH et Prairie voire de bâtiments, nombre de personnes limité, avec règles	Fermés
Interventions santé (ergothérapie, diététique, etc.)	Possibles	Possibles, avec règles	Urgences uniquement (sur les lieux de vie)
ATELIERS A VOCATION SOCIALISANTE			
Statut	Ouverts, résidents lundi à mercredi et externes mardi à vendredi; voir planning détaillé des ATVS	Ouverts, résidents 2 jours et externes 3 jours, sauf exceptions; voir planning détaillé des ATVS	Fermés, sauf exceptions à définir selon situation
Travailleurs : accueils et transferts	Possibles, avec règles	Possibles, avec règles	Ateliers fermés
Travailleur ayant une suspicion de Covid-19 et prise en charge	Dépistage – isolement à domicile jusqu'à réception du résultat	Dépistage – isolement à domicile jusqu'à réception du résultat	Dépistage – isolement à domicile jusqu'à réception du résultat
Travailleur ayant eu un contact avec Covid-19 positif	Quarantaine à domicile si gestes barrières pas appliqués, test selon directives OMC	Quarantaine à domicile, test selon recommandations HPCI	Quarantaine à domicile, test selon recommandations HPCI
Travailleur atteint de Covid-19	Ne vient pas travailler, isolement de minimum 10 jours, retour 48 heures après l'arrêt des symptômes	Ne vient pas travailler, isolement de minimum 10 jours, retour 48 heures après l'arrêt des symptômes	Ne vient pas à EBHL, isolement de minimum 10 jours, retour 48 heures après l'arrêt des symptômes

	Niveau 2 Etat de vigilance -> système cantonal sous pression	Niveau 3 Crise cantonale	Niveau 4 Système national sous pression, semi-confinement
Prise en charge des autres travailleurs lors de la découverte d'un cas Covid-19 aux ateliers	Dépistage chez les autres travailleurs, périmètre à définir avec HPCI	Dépistage chez les autres travailleurs, périmètre à définir avec HPCI	Dépistage chez les autres travailleurs, périmètre à définir avec HPCI
Personnel (MSP)	Actif aux ATVS	Actif aux ATVS	Disponible sur plateforme interne, sauf exceptions
Accès des clients aux ateliers	Accès aux ateliers	Les clients s'annoncent à la réception	Ateliers fermés
Séances de réseau	Oui, dans le respect des mesures	Seulement réseaux importants	Annulées
UAA (Unité d'accueil alternatif)			
Statut	Ouverte	Ouverte	Fermée, accueils sur demande dans les locaux des ATVS Unité d'accueil d'urgence si plus de 3 lieux touchés, directive de transfert à l'UAU - Réf. Qualios 1598
Bénéficiaire ayant une suspicion de Covid-19 et prise en charge	Dépistage – isolement à domicile jusqu'à réception du résultat	Dépistage – isolement à domicile jusqu'à réception du résultat	Dépistage – isolement à domicile jusqu'à réception du résultat
Bénéficiaire ayant eu un contact avec Covid-19 positif	Quarantaine à domicile si gestes barrières pas appliqués, test selon directives OMC	Quarantaine à domicile, test selon recommandations HPCI	Quarantaine à domicile, test selon recommandations HPCI
Bénéficiaire atteint de Covid-19	Ne vient pas à l'UAA, isolement de minimum 10 jours, retour 48 heures après l'arrêt des symptômes	Ne vient pas à l'UAA, isolement de minimum 10 jours, retour 48 heures après l'arrêt des symptômes	Ne vient pas à EBHL, isolement de minimum 10 jours, retour 48 heures après l'arrêt des symptômes
Prise en charge des autres bénéficiaires lors de la découverte d'un cas Covid-19 à l'UAA	Dépistage chez les autres bénéficiaires, périmètre à définir avec HPCI	Dépistage chez les autres bénéficiaires, périmètre à définir avec HPCI	Dépistage chez les autres bénéficiaires, périmètre à définir avec HPCI
Personnel (éducateurs)	Actif à l'UAA	Actif à l'UAA	Accompagnements sur demande ou disponibles sur plateforme interne
Séances de réseau	Oui, dans le respect des mesures	Seulement réseaux importants	Annulées